

RD1203- COMMUNE DE FILLIERE

29/06 : Réparation des affaissements récurrents sur la RD1203, par une substitution en remblais allégés

Le Conseil Départemental va réaliser des travaux de réfection des affaissements de la Route Départementale n°1203 au PR12+750 sur une longueur de 400 ml. **À partir du 29 juin 2020, un alternat sera mis en place, pendant toute la durée des travaux et 24h / 24.**

À partir du 29 juin et pendant 3 mois, le Département va traiter les affaissements de chaussée, par un remblai allégé avec un confortement du pied de talus aval en enrochements et aménager un accotement revêtu au profit des cycles sur 400 mètres. Cette opération vise à améliorer la sécurité des automobilistes et des cycles. **À partir du 29 juin, l'alternat sera effectif 24h/24.**

Les travaux de réparation utiliseront la technique du remblai allégé avec du MISAPOR. Ce granulat innovant se compose d'agrégats de verre cellulaire (verre recyclé). Il est environ 10 fois plus léger que les matériaux usuellement utilisés, et présente des résistances au gel et à la compression compatibles avec l'utilisation en remblais routier.

Le montant des travaux est de 452 600 € TTC.



Pour toute information complémentaire, contactez l'Arrondissement des Routes Départementales d'Annecy au 04.50.33.20.71 ou sur le site d'information routière du département www.inforoute74.fr